

Cela été la source d'un profond regret pour moi que d'apprendre au-delà de tout doute que la dernière élection dans votre ville, a été troublée par des scènes de violence subversives des droits des électeurs. C'est un fait déplorable, qu'il importe à tout homme qui a à cœur la liberté publique, de considérer sérieusement. On doit avoir le plus grand respect pour la Chambre d'Assemblée composée des représentants du peuple ; mais si l'on renverse la liberté et la franchise électorale, ils cesseront d'être les représentants du peuple qui sera dépossédé d'une de ses prérogatives les plus importantes. L'outrage et le mépris des lois sont les avant-coureurs ordinaires du despotisme. L'ordre est le support le plus sûr de la liberté. Je m'abstiens de faire aucune remarque sur les circonstances particulières ou sur les individus qui furent concernés dans les événements disgracieux auxquels j'ai fait allusion ; mais je ne puis m'empêcher de sentir que toute la violation de la franchise électorale porte un rude coup principalement aux prérogatives les plus chères, aux droits et aux libertés du peuple, aussi bien qu'à l'ensemble de la constitution en général.

FRANCE.

—L'*Indicateur d'Avignon*, pour n'ôuvr avoir, sans être pourvu d'un cautionnement, annoncé l'arrivée de M. Berrier, vient d'être condamné par défaut à un mois d'emprisonnement et 200 fr. d'amende.

HAÏTI.

—Par un navire parti de Port-au-Prince le 8 mai, la maison Aymard et Co., de New-York, a reçu une correspondance qui donne les plus complets détails sur les événements qui ont amené et accompagné la déclaration d'indépendance de la partie espagnole d'abord, et du département du Nord ensuite. Cette correspondance porte la signature que nous n'avons pas dû reproduire, mais qui est un sûr garant de la vérité des faits importants que nous allons publier, et pour la communication desquels nous devons témoigner ici notre reconnaissance à MM. Aymard. *Courrier des États-Unis*.

Port-au-Prince, 8 mai.

«Messieurs, depuis ma dernière lettre, les événements se sont succédés ici comme suit :—Les noirs et les mulâtres de l'ouest, ont, à la tête rassemblée leurs armées pour reconquérir cette partie de l'île. On s'adressait ici, du Cap Haïtien et de Port-au-Prince, beaucoup de lettres qui exagéraient la force des armées qui étaient en marche ; j'en ai reçu une, entr'autres, du général Cadet, qui me disait que le président s'avançait à la tête de 25 000 hommes, de Port-au-Prince sur la ville de Santo-Domingo que le général Pierrot marchait avec 20,000 hommes, du Cap sur Port-au-Prince.

«Autant que je puis savoir, l'armée de Port-au-Prince était alors, d'environ 8,000 hommes ; celle du Cap de 6,500, y compris la colonne du général Cadet. Comme il y a fort peu d'organisation et de discipline dans les troupes haïtiennes, l'armée de Port-au-Prince était réduite à 7,000 hommes lorsqu'elle est arrivée aux frontières. Là, elle a été rencontrée et arrêtée par l'armée de Santo-Domingo. Elle s'est cependant avancée, et a eu avec l'ennemi, trois combats, dans le dernier desquels elle a tant souffert qu'il lui a fallu aller chercher asile à Azua.

«Le 9 avril, elle y a été attaquée par les Dominicains, et contrainte à repasser la frontière ; elle est cependant demeurée campée sur une montagne, près d'Azua ; 1,000 hommes ont été atteints de la petite vérole et il en mourait tous les jours un grand nombre faute de soins. Dans la baie d'Azua, il y a eu un engagement naval, et la flottille haïtienne, forte de 3 voiles, a été jetée sur les récifs et naufragée par une flottille dominicaine de même force. Le quart des équipages haïtiens a été tué ou noyé, et on assure que, du côté des vaincus, pas un homme n'a été atteint. Un des navires dominicains est ce que l'on appelait autrefois à New-York, un grand canot pilot de canal ; il est manœuvré par 50 français empruntés à la flotte française qui était dans le port quelque temps avant l'affaire.

«De ce côté, lorsque l'armée du Cap Haïtien est arrivée aux frontières, la désertion l'avait réduite à 5,000 hommes. Elle a été arrêtée par les troupes de Mocha et de Santiago, sous les ordres du général Titus Salceda, qui peut être appelé le Cincinnatus de ce pays. Bien que simple planteur, il s'est levé le premier pour appeler ses concitoyens à l'insurrection, et a été nommé par eux général. Les troupes qu'il commande ont arrêté l'armée du Cap, et l'ont forcée à reculer et à prendre une autre direction. Ce mouvement a permis à l'armée de Santiago de rentrer dans cette ville, et d'y prendre position. La population de la Sierra a fui vers ses montagnes, et l'armée de notre ville s'est installée dans une passe de ces montagnes qui commande la route du Cap et de Santiago à Port-au-Prince.

«Le 30 mars, l'armée du Cap est arrivée devant Santiago et fut immédiatement attaquée ; ses forces étaient réduites à 4,000 hommes. Ils ont donné l'assaut sur trois points, et ont été repoussés par l'artillerie de la place avec un grand carnage ; ils se sont retirés, se sont ralliés, ont attaqué encore et ont été encore repoussés. Ils ont fui alors vers les frontières, laissant sur le champ de bataille 1 000 morts ou blessés ; beaucoup d'autres se sont couchés en repassant la rivière, qui les séparait de la frontière. Dans leur fuite, ils ont été plusieurs fois attaqués par l'armée de la Sierra, et, autant que j'ai pu savoir, 2,000 au plus ont atteint la frontière où ils ont rencontré des renforts venus du Nord, auxquels ils ont communiqué leur situation. Ces débris, recevant alors l'ordre de marcher de nouveau sur Santiago, ont unanimement refusé.

«Dans la défense de Santiago, pas un assiégé n'a été tué, un seul a été

légèrement blessé. Si incroyable que cela paraisse, c'est la vérité. Lorsque le Président Hérard a reçu la nouvelle du refus, qui faisait l'armée du Nord de marcher sur Santiago, il a envoyé au général Pierrot l'ordre de faire fusiller cet homme sur trois dans toute l'île. Le général s'est refusé à exécuter cet ordre atroce et en a donné avis au président qui, immédiatement, a enjoint au général Obas et au colonel Bortex, qui commandent au Cap, d'arrêter le général Pierrot et de l'envoyer à Port-au-Prince. Pendant ce temps, l'armée du Cap s'était débandée.

«L'officier, porteur de l'ordre d'arrestation, était chargé aussi de faire embarquer pour Port-au-Prince 15 canons de cuivre quise trouvent au Cap, et il avait \$30,000 pour lever une nouvelle armée. Mais la population du Cap a cru devoir garder les canons et l'argent, et elle a proclamé le nord État indépendant ; c'est le général Pierrot qui a été nommé commandant en chef. Les hommes les plus influents et les plus riches du Cap se sont associés à ce mouvement, ils s'occupent d'organiser une armée pour envoyer contre Port-au-Prince, et je pense que Haïti offrira bientôt le spectacle d'un autre président fugitif. L'État du Nord comprendra tout l'ancien royaume de Christophe, Gonaïves, St-Marc, etc.

«Dans le Sud, une armée est sortie des Cayes ; mais, après une courte marche, elle a retrouvé chemin, et est venue passer, sans pitié, les mulâtres et les quaterons. Nos derniers nouvelles du Sud en restent là.

«Le consul de France à Santo-Domingo a écrit à son collègue de Port-au-Prince, pour lui annoncer qu'il était consul de la République Dominicaine.

«Lorsque les armées haïtiennes ont commencé à marcher sur cette partie du pays, elles avaient reçu ordre de tuer tout ce qui parlait espagnol. Ceux qui menaçaient en ordre, le connaissant, n'ont fait que peu de prisonniers... Ils ont tout tué.

La population de cette section de l'île, qui est la seule classique du nouveau monde, compte 300,000 âmes, dont 200 000 espagnols blancs, presque tous descendants des premiers colons. Dans Port-au-Prince, la majorité du peuple est blanche. Le reste se compose de 100,000 noirs, mulâtres et autres, reproduisant toutes les nuances du blanc et du noir. Ce sont les blancs qui sont à la tête de cette révolution.

«Je désirerais que cette lettre et les documents qui l'accompagnent fussent soumis à la Chambre du commerce de New-York, pour qu'elle décidât s'il ne serait pas à propos d'engager le gouvernement à envoyer un gérant auprès de cette république pour voir s'il est possible de se procurer une nation. Ses chefs et la masse du peuple sont des hommes d'un caractère, des blancs, qui se sont soustraits à l'humiliant joug des noirs et des mulâtres de l'Ouest.

«Vous verrez, par son Manifeste, que le peuple de l'Ouest veut une confédération. Ce que je sais bien, c'est que, ici, on veut la paix et le repos, parce que le peuple est d'un caractère paisible ; mais ils sont déterminés à cause de la différence des races, des mœurs, des usages, des sentiments, à être une nation distincte, sans confédération.

«Le général Villeneuve vient de recevoir du président de la junte, Thomas B. Hadfield, une lettre qui l'informe que les noirs des Cayes marchent sur Port-au-Prince. Le même courrier a apporté un décret qui abolit les droits extraordinaires de 10 p. 100, pour les navires sous pavillon américain.

Les documents joints à cette lettre sont sur son importance. Ce sont : 1^o le manifeste par lequel la partie espagnole d'Haïti a proclamé son indépendance, et dont notre correspondant de Port-au-Prince nous avait déjà envoyé l'analyse ; 2^o un manifeste analogue, émis par le département du Nord, et daté du Cap Haïtien, 25 avril ; 3^o une capitulation accordée par les autorités dominicaines à l'armée du général Cadet, le 14 mars.

LE TABLEAU VOIE.

SUITE ET FIN.

Cependant Mme. de Civyry appréciait de plus en plus les qualités de son intéressante pupille ; elle l'invitait souvent à l'accompagner dans ses promenades champêtres.

L'hiver, la neige et ses glaçons avaient enfin fait place à une saison rigoureuse : les champs s'étaient recouverts de leur parure printanière, un air doux et parfumé, le délicieux concert des rossignols avait ouvert à tous la naissance des roses. Une joie pure animait alors tous les cœurs : on allait célébrer à la fois le retour du printemps, et la fête de Marie de Civyry. L'affliction muette, à laquelle cette noble et âme en proie, avait banni de sa demeure les plaisirs bruyants et les fastueuses distractions ; la fête qui va nous occuper était moins splendide, mais chacun l'attendait impatiemment ; ne devait-elle pas réunir le château et le village !

Les jeunes paysans préparaient tout gaiement à l'avance le programme de cette grande journée et se plaisaient à en varier les détails ; les jeunes filles disposaient des fleurs et tressaient des guirlandes ; les parents avaient aussi leur offrande, et Marie consultée, obéie avec empressement, accordait ou refusait elle-même à tous, le concours de son intelligence et de son goût. Elle aussi, elle plus qu'aucun autre, avait à remercier et à bénir ! Jules de Menneville prenait ordinairement sa part de cette fête de famille ; son absence prolongée, et surtout le caractère bizarre de sa mère, lui jours prête à blâmer chez les autres ce qu'elle n'adoptait pas chez elle, inspirèrent aux châtelains la crainte de ne pas le voir cette fois répondre à l'appel de l'amitié ; mais Jules se serait gâté d'y manquer.

La veille du grand jour, Marie assise sous un bosquet de feuillages, faisait répéter à son protégé Henri des couplets à l'intention de sa mère, lorsque le